# Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

# Permis de travail en continu (Art. 24 LTr, art. 36-38 OLT1)

- 04-4144 / 100543

Roman Bauernfeind Papierfabrik AG, usine de Moudon, 1510 Moudon fabrication du papier

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 20 A

28.03.2004–28.03.2007 (Renouvellement)

- 04-4146 / 100235

Cremo SA, 1752 Villars-sur-Glâne

Laiterie (réception du lait et concentrateur) – M.L

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

10 A

14.03.2004–14.03.2007 (Renouvellement)

# Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 04-4147 / 100235

Cremo SA, 1752 Villars-sur-Glâne

Fabrication des fromages mi-dur – M.Ledentu

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

8 A

14.03.2004–14.03.2007 (Renouvellement)

### Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 04-4148 / 100235

Cremo SA, 1752 Villars-sur-Glâne

Frabication des Gruyères – M.Ledentu

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

4 A

14.03.2004–14.03.2007 (Renouvellement)

#### Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 04-4149 / 100235

Cremo SA, 1752 Villars-sur-Glâne

Beurrerie: pasterisation et fabrication – M.Félix

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

6 A

14.03.2004-04.03.2007 (Renouvellement)

1440 2004-0601

# Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 04-4150 / 100235

Cremo SA, 1752 Villars-sur-Glâne

Beurrerie: moulage et cariste

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 27 A

14.03.2004–14.03.2007 (Renouvellement)

- 04-4151 / 100235

Cremo SA, 1752 Villars-sur-Glâne

Fabrication du beurre industriel - M.Félix

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

14.03.2004–14.03.2007 (Renouvellement)

- 04-4152 / 100235

Cremo SA. 1752 Villars-sur-Glâne

Logistique – M.Ruch

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

10 A

14.03.2004–14.03.2007 (Renouvellement)

## Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 04-4166 / 109372

CTG Consortium Tunnels de Glion, 1026 Echandens

Assainissement des tunnels de Glion (Démolition, ancrages, tuyaux, hobas, siphons, muret d'amorce, bétonnage anneau intérieur, trottoirs, chaussée) horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques

110 A

05.04.2004–15.08.2005 (Modification)

# Permis de travail de nuit et du dimanche (Travail en piquet) (Art. 14 et 15 OLT1)

- 04-4172 / 100106

Micarna SA, 1784 Courtepin

Maintien/Infrastructure, Informatique

besoins spéciaux de consommation

18 A

21.03.2004–21.03.2007 (Nouveau permis)

#### Autorisation pour travail de nuit et jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

04-4174 / 100106
Micarna SA, 1784 Courtepin fraîchement viande
besoins spéciaux de consommation 240 A
21.03.2004–21.03.2007 (Nouveau permis)

#### Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

04-4175 / 100106
Micarna SA, 1784 Courtepin
Charcuterie
besoins spéciaux de consommation
120 A
21.03.2004–21.03.2007 (Nouveau permis)

# Autorisation pour travail de nuit et jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

04-4176 / 100106
Micarna SA, 1784 Courtepin
Logistique
besoins spéciaux de consommation
120 A
21.03.2004–21.03.2007 (Nouveau permis)

04-4177 / 100106
Micarna SA, 1784 Courtepin
technique
besoins spéciaux de consommation
8 A
21.03.2004–21.03.2007 (Nouveau permis)

(A = adultes, J = jeunes gens)

#### Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

# Permis concernant la durée du travail octroyés

# Dérogation pour le personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (Art. 28 LTr)

- 04-4015 / 109213

CGS Customer Ground Service Genève SA, 1217 Meyrin Personnel au sol du secteur de la navigation aérienne (art. 47 al. 3 OLT 2) horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques 100 A 01.04.2004–01.04.2007 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Travail en piquet) (Art. 14 et 15 OLT1)

- 04-4027 / 102112

Migros-Verteilbetrieb Neuendorf AG Betrieb Ecublens, 1024 Ecublens VD Informatique, Maintien technique besoins spéciaux de consommation

4 A

29.02.2004–31.12.2006 (Nouveau permis)

# Autorisation pour travail de nuit et jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

- 04-4030 / 102112

Migros-Verteilbetrieb Neuendorf AG Betrieb Ecublens, 1024 Ecublens VD Entreprise entière

besoins spéciaux de consommation

16 A

29.02.2004–31.12.2006 (Renouvellement/modification)

(A = adultes, J = jeunes gens)

#### Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signiature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

6 avril 2004

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail